

Signature et cachet du praticien

Nom, prénom du patient

Date

Prescription

- Consultation diététique individuelle : DFG = ml/min/1,73m²
 - Dénutrition
 - Diabète
 - HTA
 - Hypercholestérolémie
 - Hyperkaliémie
 - Hyperphosphorémie
 - Hypertriglycéridémie
 - Lithiases
 - Chimie / Nature du calcul :
 - Processus lithogène / Facteur favorisant :
 - Causes :
 - Protéinurie
 - Surpoids
- Prêt d'un appareil d'automesure tensionnelle

Les autres services du réseau seront proposés au patient.

Diagnostic éducatif, ateliers de diététique, ateliers «Mes'Docs», ateliers «Vivre avec la maladie rénale», e-learning.

La maladie rénale qu'est-ce que c'est ?

La maladie rénale chronique correspond à une altération progressive du fonctionnement des reins. Une prise en charge thérapeutique adaptée permet de la ralentir ou de la stabiliser.

C'est une maladie souvent silencieuse, avec peu de symptômes.

Il est essentiel de prendre soin de ses reins dès que le diagnostic de la maladie rénale chronique a été posé.

Qu'est-ce que Rénif ?

Rénif est le Réseau de Néphrologie d'Ile-de-France.

Il regroupe des professionnels de santé libéraux et hospitaliers formés au suivi de la maladie rénale chronique :

- biologistes
- diététiciens
- infirmiers
- médecins généralistes
- néphrologues et autres spécialistes
- pharmaciens
- psychologues

Rénif a pour but d'améliorer la prise en charge médicale et la qualité de vie des patients ayant une maladie rénale chronique et de favoriser une meilleure coordination entre les professionnels de santé.

Il prend en charge tous les patients majeurs ayant une maladie rénale chronique avant mise en dialyse et résidant en Ile-de-France.

Il est financé par l'Assurance Maladie / Agence Régionale de Santé (ARS)*.



*Les agences régionales de santé (ARS) sont chargées du pilotage régional du système de santé. Elles définissent et mettent en oeuvre la politique de santé en région, au plus près des besoins de la population.

Quels sont nos services ?

En devenant adhérent, vous pouvez bénéficier :

- d'un diagnostic éducatif*
- de consultations de diététique**
- du prêt d'un tensiomètre**
- d'ateliers de diététique*
- d'ateliers «Mes'Docs®»*
- d'ateliers «Vivre avec la maladie rénale»*
- de consultations de néphrologie dans des centres de santé
- d'un e-learning : elearning.renif.fr

*Activités du programme d'éducation thérapeutique. Autorisation ARS n° : ETP/10/264 depuis 2010.

** Sur prescription médicale

Ces services ne sont pas payants pour le patient, ils sont pris en charge par le réseau.

Comment adhérer ?

Il suffit de retourner par courrier le bulletin d'adhésion ci-joint ou d'adhérer en ligne sur le site internet : www.renif.fr/adherer.

Votre médecin traitant sera informé de votre adhésion et restera votre principal interlocuteur.

Vous pouvez à tout moment quitter le réseau sans avoir à vous justifier.

Pour plus d'information, n'hésitez pas à nous contacter.

Tél. : 01 48 01 93 08

Email : contact@renif.fr

Bulletin d'adhésion

destiné aux personnes ayant une maladie rénale chronique, non dialysées et résidant en Ile-de-France

Adhésion en ligne : www.renif.fr/adherer

Madame* Monsieur* (* mention obligatoire)

Nom* :

Prénom* :

Né(e) le* :

Adresse* :

.....

Code postal* :

Ville* :

Téléphone* :

Portable :

Email :

je souhaite adhérer au réseau Rénif et je déclare avoir une maladie rénale chronique et ne pas être en dialyse.*

A* :

Le* :

Signature du patient* Signature et cachet du praticien

Les données administratives et médicales recueillies sont nécessaires pour une prise en charge par le réseau. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au service statistique du réseau. En application de la Loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Vous pouvez exercer ce droit en vous adressant au réseau. Le programme d'éducation Rénif garantit la confidentialité des informations conformément aux dispositions de l'article 226-13 du code pénal.